

LEYVILLER INFO N°27

Tel: 03 87 05 03 65 - Fax: 03 87 05 03 69

E-mail: mairiedeleyviller@wanadoo.fr



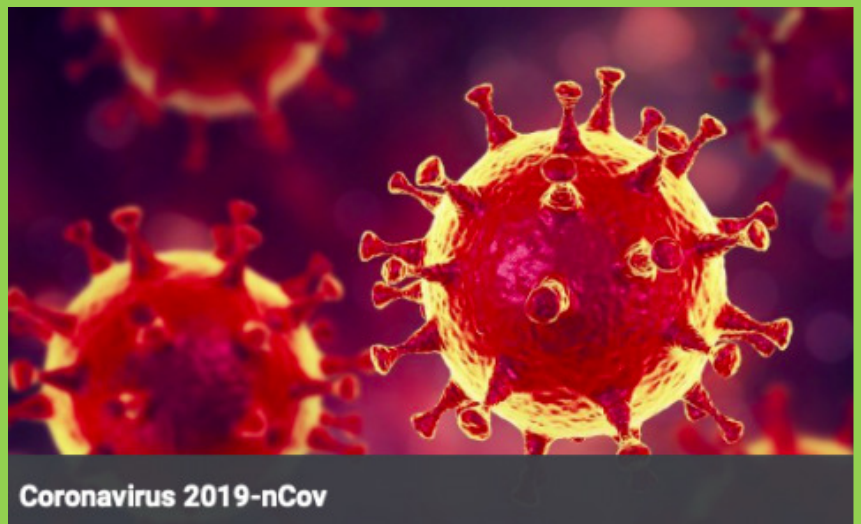
Les élections municipales ont eu lieu le 15 mars 2020 dans des conditions très particulières de Covid-19.

Le taux de participation à Leyviller était très satisfaisant, de l'ordre de 63.28 %.

Attestation de déplacement dérogatoire :

Des formulaires « papiers » sont à votre disposition en mairie pour les personnes n'ayant pas la possibilité de les imprimer chez eux. Cette attestation est disponible sur le site internet du gouvernement :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire>



La Mairie sera ouverte uniquement sur rendez-vous :

À compter du 20 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

Tel : 07 87 61 25 46 ou 03 87 01 87 54 Daniel BALLIE, Maire

Pour les besoins de sacs de tris multiflux ou les attestations de déplacement veuillez faire la demande par Mail mairiedeleyviller@orange.fr ou par téléphone pour les personnes n'ayant pas internet.

Mars 2020

Bulletin édité par le conseil municipal

Au nom du nouveau conseil municipal, je tiens à présenter nos remerciements à tous les électrices et électeurs pour votre forte implication (participation de 63.28%) et tout particulièrement à toutes celles et ceux qui ont porté leurs suffrages sur la liste « Agir ensemble pour Leyviller ».

Vous avez cru en nous,

Avec ces excellents scores que vous avez octroyés à nos colistiers (de 66% à plus de 74 %) c'est un soutien fort que vous nous avez témoigné, nous vous en sommes reconnaissants.

Nous n'oublions pas pour autant toutes celles et ceux qui ont fait un choix différent.

Je tiens également à remercier l'équipe sortante pour l'appui qu'elle m'a apporté durant les 6 années écoulées.

Dimanche dernier vous avez décidé de nous faire à nouveau confiance, de nous confier la gestion de la commune pour un nouveau mandat de 6 ans.

Ensemble nous travaillerons à faire aboutir nos dossiers, nos projets et nous continuerons à œuvrer dans l'intérêt collectif avec les moyens dont nous disposerons.

Ensemble nous mettrons nos compétences, notre disponibilité et la qualité de chacun au service de la commune.

Merci de votre confiance.

Face au COVID-19 : restez vigilant, respectez les consignes et prenez des nouvelles de nos anciens. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire

INFO des services de l'état :

REPORT DE L'INSTALLATION DES CONSEILS MUNICIPAUX ELUS AU 1er TOUR

Mesdames et Messieurs les maires,

Suite à l'avis, hier soir, du conseil scientifique en charge de conseiller le Gouvernement, dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, il a été décidé le report de l'installation des conseils municipaux définitivement élus à l'issue du premier tour.

Je vous remercie d'ajourner immédiatement les conseils municipaux prévus aujourd'hui et dans le week-end.

Le projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 fixera les modalités de continuité des exécutifs locaux, en maintenant en fonction les maires et adjoints en fonction au 15 mars jusqu'au 15 mai

Merci à tous pour votre mobilisation

Bien à tous,

Claude Dulamon,

Sous-préfet de Forbach-Boulay-Moselle